

LE DOSSIER

À 180°

Focus sur le budget de la Communauté de communes – p.9 à 12

PRÉSERVER NOTRE ÎLE

Après les travaux d'urgence, cap sur un « plan érosion » – p.18

À LA LOUPE

Le sport-santé, bon pour le corps et l'esprit – p.13

DANS L'ACTU

Meublés de tourisme : une régulation votée à l'unanimité

> p4 et 5 : une explication du règlement de régulation des meublés de tourisme voté, en mars, par les élus, suivie d'une rencontre avec deux chercheurs rochelais ayant étudié leur développement sur l'île de Ré.

LE RÉCAP'



18 JANVIER

La cérémonie des vœux de la Communauté de communes, le 18 janvier, sous le signe de ses 30 années d'actions au service des Rétais.



JANVIER

Vivre-ensemble, consentement, violences... Les animateurs de Ré Jeunesse font de la sensibilisation au collège Les Salières.



16 FÉVRIER

À La Maline, une journée dédiée à la boxe en présence de l'ancien champion du monde Mahyar Monshipour.



22 FÉVRIER

Le Forum de l'emploi saisonnier s'est déroulé à Saint-Martin-de-Ré avec plus de 700 postes à pourvoir.



FÉVRIER > MARS

Une opération de sauvegarde d'amphibiens menée par les écogardes au Nord de l'île.



MARS

12 rendez-vous programmés pour « Les P'tits se réveillent ! », le festival des 0-6 ans.

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré
Directeur de la publication : Lionel Quillet
Comité de rédaction : service communication, direction générale des services
Crédits photos : Communauté de communes de l'île de Ré, Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, CASAGEC-Ingenierie.

Conception et mise en page : service communication
Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Rochelaise,
rue du Pont des Salines, BP197, 17006 La Rochelle



Communauté de communes de l'île de Ré
3 rue du Père Ignace – CS 28001
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 00 97 ► accueil@cc-iledere.fr
www.cdciiledere.fr



SOMMAIRE

- p 4 • **Dans l'actu**
Ce qu'il faut retenir du règlement de régulation des meublés de tourisme
- p 5 • **Bonjour... Luc et Didier**
Meublés de tourisme : deux chercheurs rochelais ont étudié leur expansion sur l'île de Ré.
- p 6 • **Au quotidien**
Tour d'horizon des dernières actus
- p 8 • **Initiatives**
Les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang au cœur des collectes
- p 9 • **Le dossier à 180°**
Le budget de la Communauté de communes passé au crible
- p 13 • **À la loupe**
Le sport-santé, bon pour le corps et l'esprit
- p 14 • **Agenda**
Nos événements en un coup d'œil
- p 16 • **L'info des communes**
L'actu des villages passée en revue
- p 18 • **Préserver notre île**
Recul du trait de côte : un « plan érosion » à venir
- p 20 • **De vous à nous**
À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne
- p 23 • **Tribune politique**



Lionel Quillet

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Maire de Loix

Édito

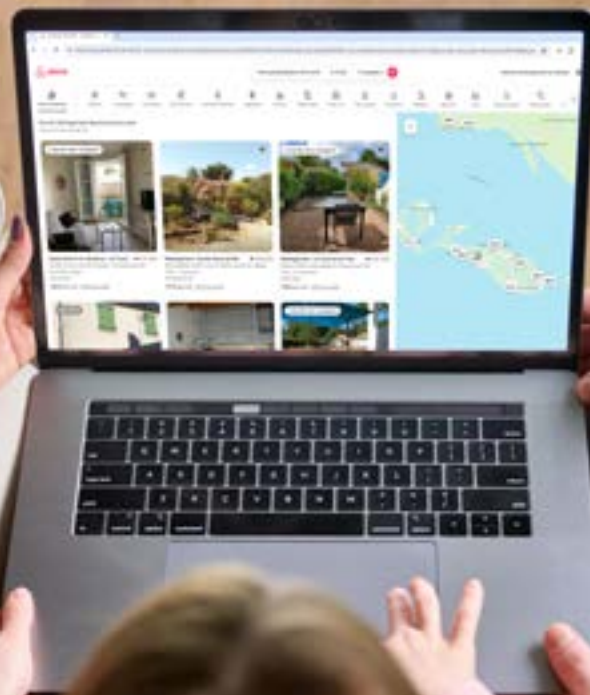
Chères Rétaises, Chers Rétais,

Une décision déterminante pour l'avenir de l'île de Ré a été prise par les élus lors du Conseil communautaire du 28 mars dernier : la régulation des meublés de tourisme. Avec l'adoption à l'unanimité du règlement intercommunal, nous avons pris des mesures qui doivent permettre, d'une part de stopper l'augmentation exponentielle de l'offre de meublés de tourisme et, d'autre part, de faire revenir des biens du parc locatif saisonnier à celui à l'année. Il ne s'agit en aucun cas d'interdire la location touristique mais de ne pas permettre tout et n'importe quoi au détriment de la vie insulaire. Nous avons imaginé un règlement à la fois proportionné, juste et efficace dans le temps. En contrepartie, nous annoncerons cet été des aides directes aux propriétaires, destinées à promouvoir encore davantage la location à l'année. L'aboutissement de cet engagement, après de longs mois d'écoute, de discussion et de pédagogie, est la victoire de la vie permanente, celle d'un territoire équilibré sur lequel chacun a sa place.

Une autre délibération majeure a été votée à l'unanimité également, celle concernant la convention insularité entre l'Éducation nationale, la Communauté de communes et les dix communes de l'île. L'État reconnaît notre spécificité insulaire en nous offrant quelques années de répit pendant lesquelles aucune classe de nos écoles ne sera fermée. Saisissons cette opportunité pour nous mettre autour de la table et définir, dans un esprit collectif, solidaire et innovant, un véritable projet pédagogique pour l'ensemble de notre territoire au bénéfice de tous nos enfants et de toutes nos écoles.

Enfin, les budgets de la Communauté de communes, représentant au total près de 70 millions d'euros, ont été validés à une très large majorité. Ils traduisent notre aspiration pour l'île de Ré et sont à la fois responsables, maîtrisés et solidaires. Aucune augmentation des taux d'imposition n'est envisagée en 2024, comme c'est le cas depuis 2008, et nos investissements en cours sont autofinancés.

Du pragmatisme, du concret, des actes, du courage, de la détermination : voilà ce qui me porte au quotidien et guide l'action des élus de la majorité communautaire réunis autour de l'équipe de vice-présidents et de nos services.



Meublés de tourisme : une réglementation à venir

Les élus de la Communauté de communes (CdC) ont adopté un règlement visant à réguler les meublés de tourisme sur l'île de Ré. On vous le résume dans ses grandes lignes.

1 Pourquoi réguler les meublés de tourisme ?

Depuis plusieurs années, le nombre de meublés de tourisme a augmenté sur l'île de Ré (lire ci-contre). « *Le nombre de logements disponibles à l'année diminue et les prix des loyers s'envolent. Cela pénalise les résidents, les entreprises et les services publics* », explique Peggy Luton, vice-présidente déléguée au logement.

Organisées en 2022, les « Assises du logement » ont permis de sonder la population et ont conforté les élus dans leur volonté de rétablir l'équilibre.

Le passage, par décret ministériel pris en août 2023, de l'île de Ré en « zone tendue », a changé la donne. Il est désormais plus facile d'activer des leviers pour réguler les locations touristiques, comme le fait de soumettre à autorisation le « changement d'usage » d'un logement – autrement dit, pour transformer un local d'habitation en meublé de tourisme. Cette condition figure dans le règlement voté par les élus.

2 Le changement d'usage, qu'est-ce que c'est ?

La mise en location d'un bien destiné aux séjours de courtes durées et pour une clientèle de passage devra faire l'objet d'une demande d'autorisation de changement d'usage (sauf pour les résidences principales louées moins de 120 nuits par an). Y compris pour les propriétaires qui louaient avant l'entrée en vigueur du règlement.

3 Des quotas par commune et pas plus de deux demandes par personne

Pour limiter les demandes, des quotas seront instaurés par commune. Chacune possèdera un nombre de meublés de tourisme à ne pas dépasser.

Autre point majeur du règlement : la mise en location de meublés de tourisme sera limitée à deux logements par foyer fiscal ou personne morale.

« *Notre objectif est d'encourager la transformation de biens touristiques*

en résidences principales, explique Lionel Quillet, président de la CdC. *Nous ne voulons pas empêcher les propriétaires de louer. Mais, il nous semble nécessaire de réguler ce droit pour l'intérêt général.* »

4 Quand et comment ce règlement va-t-il être appliqué ?

Tout juste voté, ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} juin 2025, date à laquelle tous les meublés de tourisme devront avoir obtenu une autorisation de changement d'usage.

Les propriétaires s'étant acquittés de la taxe de séjour au moins une fois entre le 28 mars 2021 et le 30 mars 2024 pourront déposer leur(s) demande(s) à partir du 1^{er} octobre 2024.

Pour les autres, il faudra attendre le 1^{er} janvier 2025.

➤ + d'infos à venir sur www.cdclidere.fr rubrique "Economie, Emploi, Tourisme, taxe de séjour"



Une étude pour mieux comprendre le phénomène

Luc Vacher et Didier Vye font partie d'un groupe de chercheurs* à qui la Communauté de communes a confié la réalisation d'une étude sur les locations de meublés de tourisme sur l'île de Ré. L'objectif : obtenir une « photographie » du phénomène et comprendre son évolution depuis 2016.

Réalisée à partir des annonces publiées sur les plateformes Abritel et Airbnb, cette étude se veut « représentative mais pas exhaustive », tiennent à préciser les chercheurs. « Il existe d'autres plateformes pour lesquelles nous n'avons pas de données. »

Sans surprise, les annonces ont grimpé en flèche, passant de 1 325 en 2016 à 5 067 en 2022 : soit une augmentation de 282 % en cinq ans. « Depuis 2019, un plateau a été atteint. Cela peut s'expliquer par le développement d'autres plateformes et par une stabilisation de l'offre », éclaire Luc Vacher.

Ces données ont ensuite été mises en perspective avec le nombre de logements principaux et secondaires recensés sur le territoire. « En 2022, on compte une annonce Abritel et Airbnb pour deux résidences principales et pour trois résidences secondaires, expose Didier Vye. Cela donne une idée de la place occupée par l'offre de meublés touristiques dans le parc de logements ».

Peut-on en déduire que cette offre s'est développée au détriment de la vie permanente ? « Il n'y a pas de signaux objectifs montrant un glissement massif de la résidence principale vers la résidence secondaire, tempère Luc Vacher, prudent. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'incidence. » « La location saisonnière existait avant le développement des plateformes. Avec ces dernières, c'est devenu plus simple et plus lucratif », complète Didier Vye.

D'un complément de revenus au business lucratif

Cela pourrait donc expliquer pourquoi le recours à ces plateformes, initialement pensé comme une manière d'obtenir un complément de revenus, aurait pris, pour quelques propriétaires, des allures de business lucratif.

À ce titre, les deux universitaires pointent « des indicateurs de professionnalisation de la pratique ». Par exemple, « 22 % des hôtes Airbnb et Abritel sont des multi-hôtes. C'est une

part importante, précisent-ils. Ces multi-hôtes proposent plus de la moitié des annonces mises en ligne. »

Au cours de leur travail, les chercheurs ont également étudié les types de logements loués – 76 % des annonces possèdent deux chambres et plus, 73 % d'entre elles concernent des maisons –, les revenus générés, etc. « Les élus de l'île de Ré n'avaient pas beaucoup de données sur lesquelles s'appuyer, résume Didier Vye. Notre travail a permis de les aider à comprendre le phénomène pour qu'ils prennent, eux-mêmes, leur décision. »

* Luc Vacher et Didier Vye sont maîtres de conférences à l'Université de La Rochelle. Cette étude a été réalisée par les laboratoires de recherche LIENSs et NUDD avec Sylvain Dejean (économiste), Elliot Oget (ingénieur d'étude), et Pascal Brunello (cartographe).

En bref



200 € pour mon vélo électrique !

La Communauté de communes renouvelle son aide à l'achat de vélos à assistance électrique pour l'année 2024. D'un montant de 200 €, elle s'adresse à tous les résidents permanents, sans condition de ressources (une seule subvention est accordée par foyer pendant trois ans). « Le vélo doit être acheté chez un vendeur et réparateur de cycles implanté sur l'île de Ré et ne doit pas excéder les 3 000€ », précise Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la mobilité.

➤ **+ d'infos** : www.cdciledere.fr, rubrique « Transports, mobilités » ou au 05 46 66 20 76

De nouveaux horaires d'ouverture des déchèteries et de collecte des déchets

Du 1^{er} avril au 30 septembre, les déchèteries sont ouvertes aux horaires de haute saison. Pour les équipements d'Ars-en-Ré, du Bois-Plage-en-Ré et de Sainte-Marie-de-Ré : ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30. À Loix : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Aux Portes-en-Ré : du lundi au vendredi de 14h à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le rythme des collectes des déchets évolue lui aussi.

➤ **Retrouvez toutes les infos** sur votre calendrier de collecte et sur www.cdciledere.fr rubrique « Déchets »

Une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Profitez d'une subvention de 80 % (limitée à 300 €) pour tout achat d'un récupérateur d'eau de pluie d'au moins 300 litres.

➤ **+ d'infos et faire une demande** : www.cdciledere.fr Rubrique « Environnement, développement durable »



Un nouveau rendez-vous pour récupérer votre composteur

En plus de l'accueil assuré, le matin, au siège de la Communauté de communes, des permanences sont désormais organisées le dernier mercredi de chaque mois route du Préau, à Saint-Martin-de-Ré, de 16h à 19h.

Premier rendez-vous le 24 avril. Munis d'un justificatif de domicile, vous pourrez repartir gratuitement avec un composteur. Véritable lieu d'information et de sensibilisation, retrouvez aussi, lors de ces permanences, de la documentation et échangez avec les agents du service « gestion des déchets ».

➤ **Tél info déchets** : 05 46 29 01 21



Les « Régalades » sont de retour !

Cette journée des saveurs, organisée par la coopérative Uniré, met en avant les produits du terroir et les producteurs rétais. Au programme : balades à vélo, restauration sur place, marché, découverte des producteurs locaux. **Rendez-vous au Bois-Plage-en-Ré devant la coopérative Uniré, le 4 mai.**

➤ **+ d'infos** : www.cdciledere.fr rubrique « Agenda » - Voir aussi p.15 www.vigneronsiledere.com

Martine Kientz prodigue ses conseils à Marcel et Monika.



L'autonomie à portée de clic

Martine Kientz, conseillère numérique de la Communauté de communes, anime des ateliers de groupe pour aider les participants à se familiariser avec les outils informatiques.

Le local jouxtant la crèche d'Ars-en-Ré prend des allures de salle de classe, ce mercredi matin de mars. Comme toutes les trois semaines, Monika, Brigitte et Marcel prennent place autour de Martine Kientz et extraient de leur sac, tels de bons élèves, leur ordinateur portable.

Au programme de cette matinée : un cours théorique, rythmé par des exercices pratiques, pour apprendre « à reconnaître les fichiers qu'on trouve sur son bureau d'accueil », résume la conseillère numérique en introduction de la séance.

Son intervention du jour s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'ateliers collectifs portant sur la prise en main du matériel informatique. En parallèle, Martine Kientz anime un autre cycle relatif à la réalisation de démarches en ligne. « C'est un public ultra-débutant, évalue-t-elle. Les participants possèdent du matériel dont ils ne savent pas se servir. »

Pendant deux heures, Brigitte, Monika et Marcel apprennent à distinguer la

nature des fichiers présents dans leur ordinateur (textes, photos, vidéos...) ainsi qu'à les classer dans des dossiers et sous-dossiers.

Manipuler sa souris, cliquer, double-cliquer... Pour y parvenir, la répétition de gestes élémentaires et la mémorisation d'un vocabulaire nouveau sont nécessaires. « C'est comme apprendre une nouvelle langue, illustre Brigitte, 66 ans, de Saint-Martin-de-Ré. J'utilise l'ordinateur sans vraiment savoir ce que je fais. J'ai envie de me débrouiller sans avoir à demander aux autres. »

Favoriser l'autonomie

Avec neuf séances prévues entre janvier et juin, entrecoupées d'exercices à réaliser chez soi, l'objectif de ces ateliers est bien de favoriser l'autonomie des personnes, « pas d'en faire des informaticiens », complète Martine Kientz.

En effet, selon l'Insee*, environ 17% de la population française est touchée par l'illectronisme, autrement dit par une incapacité à utiliser les outils informatiques. Une situation

handicapante à l'heure où bon nombre de démarches s'effectuent en ligne.

C'est ce qui a poussé Marcel, 86 ans, à participer à ces cours. « J'en ai besoin pour accéder à mes comptes bancaires, par exemple », avance cet habitant d'Ars-en-Ré. Monika, quant à elle, en a besoin « pour prendre des billets de train. »

Pour cette Portugaise, ces cours sont donc une aubaine. « Quand on apprend seul et qu'on ne sait pas faire, c'est difficile, admet-elle. Ici, nous partageons les mêmes difficultés. C'est motivant de s'y mettre à plusieurs. »

* Insee = institut national des statistiques et des études économiques.

➤ **En pratique :** retrouvez le programme des ateliers collectifs sur www.cdciledere.fr ou contactez Martine Kientz pour un accompagnement individuel et gratuit au 06 77 57 54 21.



Le don de soi dans le sang

Sur l'île de Ré, une association, l'Amicale des donneurs de sang, se mobilise pour permettre à l'Établissement français du sang d'organiser ses collectes. Rencontre avec l'une de ses bénévoles, Paulette Comes.

Entre les traditionnelles collectes de sang d'hiver et d'été, une grande journée de mobilisation est prévue, ce mardi 16 avril, au siège de la Communauté de communes, à Saint-Martin-de-Ré.

Exceptionnelle, cette initiative est rendue possible par l'Amicale des donneurs de sang de l'île de Ré. Dans l'ombre, ses bénévoles, comme Paulette Comes, agissent pour orchestrer la logistique des collectes. Ces dernières sont assurées par l'Établissement français du sang (EFS).

« Nous sommes simplement là pour épauler l'EFS, pose-t-elle. En amont, nous faisons la promotion des collectes auprès des habitants et des commerçants. Cela se traduit par la distribution de flyers, le passage d'un véhicule avec haut-parleurs etc. Nous sommes aussi en contact avec les mairies pour les organiser. Le jour J, nous assurons l'accueil des techniciens et faisons en sorte que tout se passe bien. »

Avec un effectif actuel de 36 bénévoles, l'association espère, à terme, atteindre les 50 membres. « Si nous étions plus nombreux, nous pourrions mieux partager le temps », développe Paulette Comes, qui tient toutefois à préciser que son engagement n'a rien de chronophage.

« J'y trouve un grand plaisir »

En effet, si l'association intervient sur l'ensemble de l'île, les bénévoles, quant à eux, se mobilisent à l'échelle de leur commune. « L'été, deux

collectes sont organisées par village. L'hiver, il y en a trois sur l'ensemble de l'île, ajoute Paulette Comes, qui vit à Rivedoux-Plage. Ce n'est vraiment pas contraignant pour nous, les bénévoles, par rapport aux bénéfiques que cela apporte. » À la fois pour les donneurs, qui « ne pourraient pas donner aussi facilement leur sang », pour l'EFS, qui doit maintenir une réserve de poches suffisante, et pour les bénévoles. Car pour eux-aussi, « c'est important ».

Donneuse régulière depuis son adolescence, Paulette Comes a proposé ses services à l'association

en 2020. Bénévole depuis quatre ans, cette professeure de biologie à la retraite apprécie l'engagement associatif. « Nous discutons avec les donneurs, avec les habitants... Cela crée du lien social, explique-t-elle. Avec les bénévoles, il y a beaucoup de convivialité et des amitiés se forment ! »

Surtout, « ce don de soi » permet de se sentir utile et d'œuvrer pour une cause nécessaire. « J'y trouve un grand plaisir », résume Paulette Comes.

En pratique

Vous souhaitez proposer vos services à l'Amicale des donneurs de sang de l'île de Ré et participer à l'organisation des collectes ? Appelez au 06 21 04 35 36



16 avril, Saint-Martin-de-Ré
à la Communauté de
communes, 15 h - 19 h

**Une collecte de sang
exceptionnelle !**

➤ + d'infos et réservations d'un créneau
sur www.cdciledere.fr/agenda

Un budget et des projets d'investissement ambitieux

Rendez-vous incontournable du premier trimestre, le Conseil communautaire du mois de mars a été marqué par le vote des budgets primitifs de la Communauté de communes pour l'année 2024.

Dans la droite lignée des années précédentes, ce budget 2024 se distingue par une **non-augmentation des taux d'impôts locaux**, comme c'est le cas depuis 2008.

Autres constantes : aucun emprunt n'est contracté sur le budget principal depuis 2017, et les dépenses de fonctionnement du budget principal s'établissent à hauteur de 31 millions d'euros, « *un chiffre proche de celui de l'année précédente* », selon Patrice Déchelette, vice-président délégué à l'administration générale.

Cette stabilité, « *conjuguée à une bonne santé financière* », complète

l'élu, permet à la Communauté de communes d'engager des dépenses d'investissement ambitieuses.

En 2024,



67 M€
total des budgets
de la CdC

19,2 M€
dépenses
d'investissements

0%
d'augmentation des taux
d'impôts locaux

Ces projets qui vont se réaliser dès 2024

En additionnant son budget principal et ses budgets annexes (écotaxe, gestion des déchets...), la Communauté de communes prévoit 19,2 millions d'euros d'investissements. Voici quelques exemples de projets à venir.



Logements à loyer modéré : des acquisitions foncières à La Couarde-sur-Mer

600 000€

Étapes préalables à la réalisation de programmes de logements à loyer modéré, des acquisitions foncières sont réalisées à la Couarde-sur-Mer, sur une parcelle de 5 845 m², au lieu-dit « le Petit Noue ». La construction d'une vingtaine de logements locatifs à loyer modéré y est prévue.

BUDGET « LOGEMENTS »

3,9 M€

C'est la somme prévue dans le budget pour acquérir des parcelles nécessaires à la construction de logements locatifs à loyer modéré. Des acquisitions sont aussi prévues à Rivedoux-Plage (36 logements), Sainte-Marie-de-Ré (20 logements) et Saint-Clément-des-Baleines (20 logements). Près de 200 logements sont en projet.



Des travaux à la salle polyvalente des Portes-en-Ré

210 000€

En plus des événements festifs et culturels, cette salle, située Place des marais de la prée, pourra accueillir des activités sportives (gym douce, yoga, volley-ball...) grâce, entre autres, à la construction de vestiaires. Après 105 000 € engagés au budget 2023, cette même somme est inscrite au budget 2024. Ce soutien apporté à la mairie des Portes-en-Ré s'inscrit dans le cadre d'un fonds de concours de la Cdc.

BUDGET « FONDS DE CONCOURS »

310 000 €

C'est le montant total du « fonds de concours » de la Communauté de communes en 2024. Il sert à aider les communes dans leurs investissements liés à la construction d'équipements sportifs. Plus de 4 millions d'euros ont déjà été accordés aux communes pour la construction d'équipements sportifs.



2,4 M€

BUDGET « PROTECTION DES POPU

Répartition des investissements

4,5 M €	Gestion des déchets
3,9 M €	Acquisitions foncières pour du logement social à loyer modéré
2,9 M €	Grands projets Cdc (Quai de la criée, équipement du Bois-Plage-en-Ré...)
2,3 M €	Protection des populations (digues, érosion...)
1,8 M €	Sport (équipements sportifs et fonds de concours)
1,6 M €	Autres dépenses (enfance, jeunesse, développement économique...)
1,2 M €	Pistes cyclables
1 M €	Dépenses « écotaxe (marais, ouvrages hydrauliques...)

À Rivedoux-Plage, des travaux sur la digue de la Corniche

76 000€

Ils devraient débuter en septembre 2024 et prévoient la construction d'un muret

d'1 m à 1 m 30 de hauteur, situé en arrière des enrochements, et sur un linéaire d'environ 355 mètres. La participation de la CdC (76 000 €) représente 20 % du montant total des travaux. Ils sont aussi financés par le Département (20 %), la Région (20 %) et l'État (40 %) et s'inscrivent dans le cadre du Papi 1 (Programme d'actions de prévention des inondations).

C'est la somme prévue dans le budget pour la protection des populations (Papi 1, Papi 2, travaux d'urgence liés à l'érosion...) Des travaux sont aussi prévus aux Portes-en-Ré et à La Couarde-sur-Mer, entre autres.



À Ars-en-Ré, les travaux du Quai de la Criée s'accélèrent

2,2 M€

Les travaux de réhabilitation des anciens

bâtiments de la Direction départementale de l'équipement (voir Iliens n°25) vont débuter en 2024. Ils vont accueillir des commerces ouverts à l'année, un espace dédié à la culture ainsi qu'un pôle médical.

BUDGET « BÂTIMENTS CDC »

2,9 M€

C'est la somme prévue pour la réalisation de travaux sur des bâtiments appartenant à la Communauté de communes (abords de La Maline à La Couarde-sur-Mer, futur équipement à vocation sociale et culturelle au Bois-Plage-en-Ré...)



Budget écotaxe

3,1 M€

Reconstruction du centre de transfert des déchets

La reconstruction du centre de transfert des déchets figure parmi les autres grands chantiers en cours. Environ 3,1 M € d'investissement sont prévus pour cette opération. Pour mieux connaître le rôle de cet équipement structurant pour le territoire, rendez-vous sur www.cdciledere.fr, rubrique « Déchets ».



Coup de neuf pour les pistes cyclables

1,2 M € : c'est la somme prévue pour la création et l'entretien de pistes cyclables du quotidien. Un exemple ? Des acquisitions foncières et des études sont en cours pour la création d'un itinéraire direct entre Saint-Martin-de-Ré et La Flotte. Des investissements sont aussi prévus à Loix et Saint-Clément-des-Baleines.

Notons au passage qu'une telle opération constitue une nouveauté. En effet, depuis la loi de finances 2023, il est désormais possible d'utiliser les recettes de l'écotaxe pour la création et l'entretien de pistes cyclables du quotidien. Avant, ces dépenses devaient être réalisées grâce au budget principal de la collectivité.



Budget écotaxe

1,2 M€

LATIONS »

ents

Qu'en est-il des dépenses de fonctionnement ?

Tous budgets confondus, elles s'élèvent à 47,9 M €.

Quelques chiffres clés :

- 4,4 M € de compensations versées aux communes
- 2,3 M € pour la collecte des déchets
- 2,1 M € pour l'enfance et la jeunesse (crèches, centres ados...)
- 1,8 M € pour la culture
- 1,3 M € de participation aux navettes électriques
- 1,1 M € de subventions accordées aux associations

ue...)

» diverses
liques...)

En 2024, 1,1 million d'euros de subventions sont versés à plus de 70 associations pour leur permettre de mener à bien leurs missions du quotidien.

L'école de musique travaille de concert avec la CdC

Avec 16 salariés, l'école de musique de l'île de Ré fonctionne grâce aux cotisations de ses adhérents (l'association compte 153 élèves) et grâce aux subventions publiques. En 2024, le montant versé par la Communauté de communes s'élève à 145 000 €. « Ces subventions sont primordiales. La CdC est un partenaire de longue date avec qui nous entretenons un vrai dialogue » apprécie la présidente de l'école de musique, Lydie Beun.

Un vrai projet de territoire

L'association travaille de concert avec la CdC à l'élaboration « d'un vrai projet de territoire ». Même si ses locaux principaux se situent au Bois-Plage-en-Ré, elle dispense des cours à Ars-

en-Ré et à La Flotte.

Elle mène aussi des actions avec d'autres acteurs du territoire, comme l'harmonie de La Flotte, la philharmonie de l'île de Ré ou la médiathèque de Sainte-Marie-de-Ré, où la classe de cordes interviendra le 25 mai.

Cette volonté de rayonner sur l'ensemble de l'île de Ré se traduit aussi par des actions en milieu scolaire. « Nous voulons développer une offre culturelle pour la jeunesse », expose Lydie Beun. Des interventions vont avoir lieu dans les centres ados, d'autres se dérouleront au collège autour d'ateliers de musiques actuelles. « C'est une vraie spécialité, précise la présidente de l'école de musique. Nous n'enseignons pas que de la musique classique. »

L'école compte 153 élèves.



➤ + d'infos et contact : 05 46 01 14 89
ecoledemusique.iledere@laposte.net



Lors d'une sortie au zoo de Mervent.

Comme en 2023, l'association La vague bleue bénéficie d'une subvention de 2 000 € en 2024. « Il n'y a pas de petit coup de pouce, c'est toujours apprécié et appréciable », saluent Jacques Lépron et Françoise Henri, respectivement président et vice-présidente.

Des activités en extérieur

Créée en 1991, La vague bleue a pour objectif de contribuer au bien-être des personnes en situation de handicap mental accueillies au Centre

départemental d'accueil de l'île de Ré (CDAIR), situé à Saint-Martin-de-Ré.

Grâce aux dons et subventions, l'association réalise des acquisitions (fauteuil de coiffure, salons de jardins) permettant d'améliorer la qualité de vie de la soixantaine de résidents. Des matières premières sont achetées pour leur permettre de réaliser des activités de bricolage.

Surtout, les six membres du bureau qui la composent se démènent pour organiser des activités en extérieur, en adéquation avec les souhaits des

Une vague d'activités déferle pour les résidents du CDAIR

résidents : zoo de Mervent, le Puy du fou, spectacles...

Parmi les projets de cette année, un séjour à Paris est à l'étude afin d'assister à des épreuves des Jeux Paralympiques. Une sortie est envisagée à la salle de concert La Sirène, à La Rochelle. « Nous tenons à organiser des activités vers l'extérieur. Cela leur permet de ne pas rester qu'entre eux et de rencontrer d'autres personnes », résume Françoise Henri.

➤ + d'infos et contact : 05 46 09 19 90
contact@cdaair17.fr

Des jeux avec ballon, le 19 mars à Saint-Martin-de-Ré.



Des ateliers de sport-santé pour combattre la sédentarité

20
TERRE
DE JEUX
24

Depuis la fin d'année 2023, un programme de « sport-santé », appelé « Bougez avec la CdC », a été déployé dans plusieurs communes. Reportage à Saint-Martin-de-Ré, où celui-ci vient de se terminer... avant de redémarrer en septembre.

Chaque mardi matin, pendant un mois, sept retraités se réunissent autour de Romain Charau pour participer à une séance de sport-santé, à Saint-Martin-de-Ré. « L'objectif est de goûter aux plaisirs d'une activité physique », précise l'enseignant en éducation physique adaptée pour la santé.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme « Bougez avec la CdC ». Après être passé par Sainte-Marie-de-Ré, La Couarde-sur-Mer et Saint-Clément-des-Baleines, ce dernier a fait escale à Saint-Martin-de-Ré, du 5 mars au 2 avril.

À chaque date une activité différente : gym douce, randonnée, jeux d'adresse, ou une initiation aux sports collectifs en marchant, comme ce mardi 19 mars.

Pendant une heure et demie, les participants enchaînent les exercices ludiques. Ils se passent le ballon de mains en mains, tentent de le diriger avec leurs pieds et redécouvrent même un classique des cours de récréation : le « jeu de la tomate ».

« On ne nous demande pas de faire des efforts impossibles et ça me plaît », explique, entre deux exercices, Christine, une habitante du Bois-Plage-en-Ré.

Daniel, Boitais lui aussi, apprécie les effets positifs sur son organisme. « Comme j'ai des petits problèmes de dos, je dois faire un peu d'activité », explique-t-il.

Vice-président délégué aux sports, Gérard Juin, venu avec le Président Lionel Quillet saluer les participants en début de séance, ne dit pas autre chose. « La sédentarité est un problème de santé publique. Avoir une activité est important pour la santé physique et mentale » explique l'élue, par ailleurs ancien médecin de l'équipe de France féminine de handball.

Une initiative qui favorise le lien social

Atténuer le stress, stimuler la confiance en soi... En plus d'être bon pour le corps, le sport possède des

effets positifs sur la santé mentale. Et notamment parce qu'il favorise le lien social.

Marie-Claude, venue de Loix, apprécie par exemple le fait « de rencontrer d'autres personnes ». Pour les Maritaises Christine et Lydie, c'est l'occasion de passer « de bons moments ensemble. »

La preuve : elles étaient déjà de la partie lors du lancement du programme, à Sainte-Marie-de-Ré, en fin d'année dernière.

Show must go on !

Le programme « Bougez avec la CdC » a été mis en place dans le cadre du label « Terre de jeux », attribué jusqu'à la fin des Jeux olympiques. Face au succès rencontré par l'opération, la Communauté de communes a décidé de le reconduire après l'été.

➤ + d'infos et inscriptions : www.cdcledere.fr, rubrique « Agenda »



Pour « Secoue ton patrimoine », des animations en cascade

D'avril à novembre, le service « patrimoine » de la Communauté de communes a concocté un généreux programme d'animations. Zoom sur l'un des temps forts : le festival « Secoue ton patrimoine », organisé fin juin.

Du 21 au 23 juin, le festival « Secoue ton patrimoine », mis en pause en 2022 et 2023, signe son grand retour ! Visites guidées, ateliers dessin... Pendant trois jours, sept rendez-vous gratuits vont se succéder sur le thème de l'eau.

L'eau, une source inépuisable... d'animations

Sur un territoire insulaire marqué par la présence de marais, cette thématique offre une source inépuisable d'animations. Ludiques et décalées, « elles permettront d'évoquer différents pans du patrimoine rétais », explique Quentin Massias, directeur du service « patrimoine » de la Communauté de communes.

Il sera, entre autres, question de patrimoine « vernaculaire », relatif à l'histoire des pratiques quotidiennes. Par exemple, une balade à vélo organisée au cœur des marais, à Loix, sera l'occasion d'aborder le rôle et l'histoire des ouvrages hydrauliques, ainsi que d'évoquer les paysages des marais.

Autre exemple : aux Portes-en-Ré, les participants seront amenés à visiter l'écluse « La providence » et à redécouvrir l'histoire de ces pêcheries, « des lieux caractéristiques de la culture insulaire », ajoute Quentin Massias.

D'autres rendez-vous s'intéresseront au patrimoine maritime de l'île, comme à Saint-Clément-des-Baleines. La visite guidée de la pointe des baleines, en passant par le sémaphore, le phare et l'abri du canot de sauvetage, offrira l'opportunité de balayer toute l'histoire de cette extrémité de l'île.

Autres rendez-vous à ne pas manquer, les ateliers « Croquez le patrimoine », animés par Hélène Gaudin, illustratrice et guide-conférencière à la CdC, permettront de s'arrêter un instant sur certains des lieux emblématiques de notre patrimoine maritime, comme le port de La Flotte. Le principe ? Dessiner ces lieux tout en profitant de commentaires historiques et de conseils artistiques !

« Nous voulons questionner et raconter notre patrimoine avec des prismes

différents, résume Quentin Massias. C'est un événement festif permettant d'apprendre en s'amusant. »

► Le programme complet du festival ainsi que tous les événements du service « patrimoine » sont à retrouver dans le fascicule joint à ce magazine.



À savoir

Les activités réalisées par le service « patrimoine » « s'inscrivent dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, obtenu en 2012 », rappelle Danièle Pétiinaud-Gros, vice-présidente déléguée au patrimoine. « En cours de renouvellement, ce label, créé par le ministère de la Culture, valorise les territoires engagés dans une démarche de sensibilisation au patrimoine et au cadre de vie. Il garantit la qualité scientifique des actions menées et l'île de Ré a été le premier territoire insulaire à l'obtenir ! »

Les rendez-vous à venir :

>● Avril

16 avril, Saint-Martin-de-Ré, 15 h-19 h
Une collecte de sang exceptionnelle ! voir p8

24 avril, La Flotte, 9 h 30 - 12 h 30

Fabriquez vos jardinières en palettes de récupération !

+ un atelier de réparation d'appareils électroménagers (entrée libre).

Atelier bricolage gratuit, sur réservation.

Réservation : www.cdiledere.fr/agenda



© Alexandre Saada - Louise Gaillard

26 avril, La Maline, 20 h 30

« Eastern spring » **Musique**

de Madeleine & Salomon

+ d'infos et réservation : www.lamaline.net

>● Mai

2 mai, Saint-Martin-de-Ré, 18 h 30
Réunion publique sur l'érosion
Entrée libre. Rendez-vous au siège de la Communauté de communes, au 3 rue du Père Ignace.

4 mai, Le Bois-Plage-en-Ré
Place aux Régales !

Au programme : marché des producteurs, balades à vélo à la rencontre des producteurs, déjeuner musical. L'après-midi, sauniers et ostréiculteurs vous ouvrent leurs portes.

+ d'infos sur www.cdiledere.fr/agenda

8 mai, Sainte-Marie-de-Ré, 14 h -16 h
Découvrez les libellules et demoiselles

Plongez dans le monde fabuleux de ces magnifiques insectes avec les écogardes de la CdC.

+ d'infos sur www.cdiledere.fr/agenda



© Anne-Lise Allard

© Xuan Le

9 mai, Rivedoux-Plage
10 mai, Saint-Martin-de-Ré

« Culbuto » **Cirque**

de la compagnie Mauvais Coton

« Reflet » **Danse**

de la compagnie Xuan Le

+ d'infos et réservation : www.lamaline.net

18 mai, La Couarde-sur-Mer, 9 h 30
Journée mondiale des abeilles

Découvrez les pollinisateurs sauvages et apprenez-en davantage sur leur rôle.

Gratuit, sur réservation

+ d'infos sur www.cdiledere.fr/agenda

22 mai, Rivedoux-Plage, 9 h 30 - 16 h 30
Fabriquez votre transat chilienne !

Atelier bricolage gratuit, sur réservation.

Réservation : www.cdiledere.fr/agenda



© Emma Derrier

24 mai, La Maline, 20 h 30

« Fibram » **Danse**

par la compagnie Chriki'z

+ d'infos et réservation : www.lamaline.net

25 mai, Saint-Martin-de-Ré, 10 h -18 h

Fête de la mobilité

Vente de vélos et de véhicules électriques, jeux, animations...
De nombreux rendez-vous vous attendent au parc de la barquette.

+ d'infos sur www.cdiledere.fr/agenda

>● Juin

5 juin, Loix, 10 h - 12 h
Journée mondiale de l'environnement

Améliorez vos connaissances sur les papillons et leur cycle de vie au détour de nombreuses animations ludiques.

Gratuit, sur réservation

+ d'infos sur www.cdiledere.fr/agenda



© P. Fabre

© Christophe Raynaud de Lage

7 et 8 juin, La Maline et hors-les-murs

« J'ai planté un œuf »

et **« Être vivant »** **Cirque**
de la compagnie Au fil du vent

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

8 juin, Sainte-Marie-de-Ré, 9 h 30 - 11 h 30

Fabriquez vos cosmétiques !

Un atelier idéal pour prendre soin de soi avant l'été.

Atelier gratuit, sur réservation.

Réservation : www.cdiledere.fr/agenda



© Alex Noélein

14 juin, La Maline

Jour de fête pour la clôture de saison !

De nombreux rendez-vous vous attendent avant le spectacle.

« Rhapsôidia » **Musique**

par la compagnie Lagunarte et l'ensemble Organik Orkeztra

+ d'infos à venir et réservation :
www.lamaline.net

26 juin, Le Bois-Plage-en-Ré, 9 h - 12 h
Chantier participatif pour réduire l'impact de l'ailante

Avec les écogardes de la CdC, contribuez à limiter le développement de cette plante invasive.

Gratuit, sur réservation

+ d'infos sur www.cdiledere.fr/agenda



Plus d'événements sur notre site internet :

www.cdiledere.fr

L'INFO DES COMMUNES



Ars-en-Ré

Un Conseil Communal des enfants

Ils s'appellent Axel, Elisa, Mateïs, Elyne, Maël, Sally, Milo, Myrtille, Ismaël et Tessa. Depuis le 9 février, ils forment le premier Conseil Communal des Enfants (CCE) de l'île de Ré. Ils ont été élus par leurs camarades pour porter leur parole auprès des membres du conseil municipal. Leur mandat, d'une durée d'un an et demi, leur permettra de mener à bien les projets qu'ils auront imaginés pour améliorer la vie de leur village : installer une fontaine à eau, relancer le club de gym...

En photo ci-contre, le CCE fraîchement élu, accompagné de Madame le Maire, deux élus et le directeur de l'accueil de loisirs, à l'initiative de ce projet.



Rivedoux-Plage

Rivedoux-Plage maintient son label 3 fleurs aux « Villes et Villages fleuris »

La première fleur est obtenue en 2011, la 2^e en 2014, la 3^e en 2017 avant une pause pour pandémie jusqu'en 2022. Nous avons prétendu au label en 2023 et le jury régional s'est déplacé afin d'apprécier les critères requis compilés dans un référentiel national structuré en 9 domaines. Ces critères ont évolué au fil du temps pour passer d'une appréciation fondée sur l'esthétique à une évaluation des pratiques écologiques vertueuses. Ainsi, la préservation de la biodiversité, l'économie des ressources naturelles et l'adaptation végétale aux changements climatiques ont pris le pas sur le fleurissement.



Le Bois-Plage-en-Ré

Le square de l'ancienne école : top départ !

C'est au mois de mars 2024 que les travaux ont débuté, ils devraient être achevés pour le mois de juin 2024. Ce véritable lieu de vie accueillait auparavant les écoliers du Bois-Plage-en-Ré puis le bureau de Poste. Cet espace a été nommé afin de maintenir dans la mémoire collective ce que représentait ce lieu pour les Boitais. L'objectif est de créer un espace public arboré et fleuri dédié à la détente en centre-bourg. L'aménagement se veut pratique et confortable avec l'installation de bancs, baignoires de soleil et tables de pique-nique. La place sera agrémentée d'un kiosque et complétée par l'ajout de stationnements vélos.



Saint-Clément-des-Baleines

Compostage collectif : la commune recherche des bénévoles

Dans la perspective de réduire la collecte de déchets, la Commune souhaiterait installer un premier composteur collectif et nous avons besoin de 3 volontaires villageois pour effectuer cette mission. Les bacs sont fournis par la CdC et une formation d'une demi-journée est assurée et financée également par la CdC. C'est un travail régulier nécessitant 1 à 2 heures de votre temps par semaine. Un élu villageois, Manuel Martineau, participera à l'opération. Si le projet vous intéresse, **contactez la mairie de Saint Clément des Baleines au 05 46 29 42 02**



La Courde-sur-Mer

Une « sortie inter-âge » le 8 juin

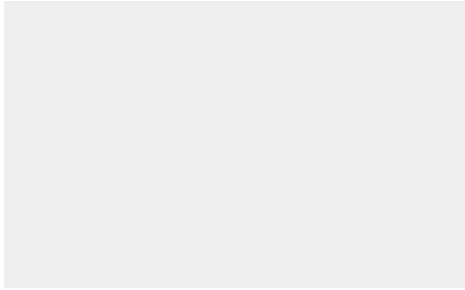
La Commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) relancent les sorties culturelles intergénérationnelles. Ainsi, les anciens et les plus jeunes sont invités à une sortie inter-âge à La Maline, **samedi 8 juin à 10h30 pour le spectacle « ÊTRE VIVANT »** de la Compagnie Au fil du Vent. Le spectacle sera suivi d'un temps d'échange avec la compagnie et d'un déjeuner partagé convivial. Sortie ouverte aux Couardais de plus de 65 ans et aux enfants du centre de loisirs. Un co-voiturage sera organisé pour les personnes ne pouvant se déplacer seules. **Gratuit, sur inscription auprès de la mairie ou du centre de loisirs.**



Sainte-Marie-de-Ré

L'arbre nous inspire, protégeons-le !

Séquestration du carbone, stabilisation et fertilisation des sols... L'arbre est important pour le maintien des écosystèmes. C'est pourquoi la commune adoptera, à l'automne, une réglementation sur le maintien et l'abattage des arbres, sous condition de replantation d'autres arbres. Elle s'appliquera aux propriétés privées et à la collectivité. D'ici là, plusieurs temps forts seront organisés : « Le Printemps au jardin » le 27 avril (animations, ateliers, concours de dessins, photos, sculptures), la « Fête de la Nature » le 25 et 26 mai (animations places des Tilleuls et d'Antioche, conférence le samedi soir, balade à vélo le dimanche de 9h à 13h) et la « Journée de l'arbre » le 29 septembre (exposition du CAUE « Raconte-moi ton arbre », spectacle, projection d'un film...)



La Flotte

La Commune de La Flotte nous a indiqué ne pas disposer de sujet pouvant être inséré dans cette édition du magazine de la CdC.



Saint-Martin-de-Ré

Restauration de la poudrière Saint-Louis

Edifiée en 1685 d'après les plans de Vauban, la poudrière fut construite au sein du bastion Saint-Louis pour y stocker jusqu'à 55 tonnes de poudre. Perdant définitivement sa fonction première au début du XX^e siècle, l'édifice est reconverti en vestiaires pour des activités sportives. Dans les années 50 et 60 le bâtiment subit de multiples remaniements et perd son mur d'isolement périphérique. Devenue salle polyvalente municipale la poudrière souffrait d'un certain nombre de vicissitudes dont la toiture en fin de vie et de nombreux désordres dans les maçonneries. C'est donc un monument important dans le paysage martinais qui est en cours de restauration depuis décembre 2023.



Loix

Une nouvelle aire de jeux au cœur du village

Le goûter géant du 26 mars a marqué l'ouverture de la nouvelle aire de jeux place du Marché ! Située à la sortie de l'école, les petits l'ont vue se construire et s'ils avaient aidé pour que ça aille plus vite ! Les jeux sont en robinier, d'arbres issus de forêts durables, coupés à la demande et sans traitement. Le sol est aussi en fibre de bois et ce « coussin » absorbe les chocs en cas de chute. Aujourd'hui, l'aire de jeux embellit la place du Marché, elle est écologique et sans polluant, pour le plus grand plaisir des enfants (et des parents !).



Les Portes-en-Ré

Les animations reprennent !

Un beau programme proposé par la municipalité dès mai et surtout en juin. Tout d'abord, un concert de **Yann Quetelard** le vendredi 10 mai à 19h45 sur la Place de la Liberté.

Et en juin :

- **Le Feu de la Saint Jean**, le samedi 15 juin à la Pointe à Chabot en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

À partir de 19h30, dîner (nombreux food trucks présents) puis Feu de la Saint Jean et spectacle autour du thème du feu – À 22h30, feu d'artifice - Dès 23H, animation musicale avec le groupe **Le Biscuit** en 1^{ère} partie et DJ ensuite.

- **la Fête de la Musique**, le vendredi 21 juin Place de la Liberté. Restauration assurée par l'Association des Parents d'Élèves. Concert dès 21h avec le groupe **le Doigt dans l'Œil** suivi d'un DJ.

Contactez votre commune :

Ars-en-Ré

05 46 29 40 21
mairie@arsenre.fr

Le Bois-Plage

05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

La Couarde-sur-Mer

05 46 29 82 89
accueil@lacouardesurmer.fr

La Flotte

05 46 09 60 13
mairie@lafortte.fr

Loix

05 46 29 01 06
contact@loix.fr

Les Portes-en-Ré

05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Rivedoux-Plage

05 46 09 39 39
mairie@rivedoux17.fr

St-Clément-des-Baleines

05 46 29 42 02
mairie@
saintclementdesbaleines.fr

Sainte-Marie-de-Ré

05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Saint-Martin-de-Ré

05 46 09 38 90
mairie@17410.fr



Après les travaux d'urgence, cap sur un « plan érosion »

Pour lutter contre le recul du trait de côte engendré par une succession de tempêtes, de nombreux travaux d'urgence ont été entrepris en ce début d'année. Dans le même temps, la Communauté de communes travaille sur un « plan érosion » à moyen terme.

Céline, Ciaran, Domingos et, pour finir, Karlotta, en février. En l'espace de quatre mois, plusieurs tempêtes ont touché le littoral charentais-maritime et ont affecté le cordon dunaire. À titre d'exemple, les côtes sableuses ont en moyenne reculé de deux à trois mètres après le passage de la tempête Karlotta.

Pour y remédier, ou pour limiter les risques d'aggravation, de nombreux travaux d'urgence ont été entrepris. Par exemple, l'apport et le remaniement de blocs d'enrochements ont permis de sécuriser un sentier piéton à Saint-Clément-des-Baleines. À Sainte-Marie-de-Ré, cette même opération a été réalisée par le relais thalasso afin de reconstituer le profil dunaire. Plusieurs autres opérations de sécurisation de sentiers piétons ont ou vont avoir lieu.

Dans ces communes, ainsi qu'à Ars-en-Ré (secteur du Martray), à La Couarde-sur-Mer (secteur de Moulin brûlé) et aux Portes-en-Ré (secteur de La redoute), les travaux ont également consisté en des opérations de brouettage de sable. D'autres communes seront concernées dans les mois à venir.

« Il s'agit de déplacer du sable du bas vers le haut de la plage », résume Émilie Tirard, directrice du service « protection du littoral » de la Communauté de communes. Un tampon – ou monticule – de sable se forme alors en haut de plage, en avant de la dune. « Cela permet d'empêcher l'aggravation du risque et le recul de la dune », poursuit-elle.

Pour l'instant, ces opérations ont produit des résultats satisfaisants, les grandes marées de mars n'ayant pas aggravé la situation. « Si les conditions météorologiques le permettent, elles pourraient peut-être favoriser le réengraissement de la dune », complète, avec prudence, Émilie Tirard.

Pas d'érosion chronique constatée

Pour formuler cette hypothèse, la directrice du service « protection du littoral » s'appuie sur un constat : l'érosion côtière sur l'île de Ré ne semble pas progresser de manière chronique, selon les conclusions formulées par l'Observatoire du littoral.

« À part quelques secteurs sensibles, nous n'observons pas d'érosion chronique et généralisée sur l'ensemble de l'île pendant la période 2013-2023, explique Patrick Rayton, 1^{er} vice-président délégué au littoral. Le recul du trait de côte se manifeste surtout après des événements tempétueux. »

Et l'élu de comparer la situation actuelle avec l'hiver 2013-2014, où plusieurs tempêtes – Christian, Godehard, Xaver, Dirk et Petra – avaient frappé les côtes rétaises avec des conséquences semblables en termes d'érosion. « Depuis, et jusqu'à cet hiver, il n'y a pas eu d'événements majeurs. Sur certains secteurs, comme aux Portes-en-Ré par exemple, le cordon dunaire s'était même en partie reconstitué pendant cet intervalle de dix ans. »

L'élévation du niveau de la mer provoqué par le réchauffement climatique invite toutefois à la prudence. C'est pourquoi la Communauté de communes a décidé d'inscrire dans son budget 2024 des dépenses liées à de possibles nouveaux travaux d'urgence. Surtout, les élus ont acté, en décembre dernier, le lancement d'un « plan érosion » à moyen terme.

RÉUNION PUBLIQUE

Rencontrons-nous !



Le **2 mai**, une réunion publique est organisée à ce sujet. Rendez-vous à 18 h 30 au siège de la Communauté de communes au 3 rue du Père Ignace à Saint-Martin-de-Ré.

Sur l'île de Ré,
66km 
d'ouvrages de protection

À savoir



L'Observatoire du littoral inspecte l'évolution des côtes non protégées par des digues et étudie les mécanismes sédimentaires qui les influencent. Ce travail est assuré par le bureau d'études Casagec-Ingénierie jusqu'en 2026. Sur terre, des scanners laser et GPS étudient le niveau de sable et la hauteur des dunes. En mer, des embarcations équipées d'un sondeur examinent l'évolution des fonds. Et ce, tous les ans depuis 2013.

3 questions à

Lionel Quillet

Président de la Communauté
de communes de l'île de Ré



1 On ne parle plus de submersion mais d'érosion. De quoi s'agit-il ?

Après Xynthia en 2010, le travail de protection contre la submersion (digues) a été fait avec près de 70 millions d'euros investis. Il reste aujourd'hui principalement la protection du Fier d'Ars dont les études sont dans la main du Département. Si notre île est davantage soumise au risque de submersion qu'à celui de l'érosion, les tempêtes de fin 2023 et début 2024 ont fragilisé le cordon dunaire en le faisant reculer de plusieurs mètres à différents endroits, parfois à proximité d'habitations ou de routes. Le problème, c'est qu'aucune collectivité n'est compétente pour le risque érosion et rien n'est arrêté quant à son financement. Par l'Etat ? Par les collectivités ? J'ai donc voulu que la Communauté de communes prenne à bras le corps ce sujet car il en va de l'avenir de notre île.

2 En quoi consiste ce « plan érosion » ?

En décembre 2023, j'ai soumis aux élus une méthode en deux temps. Le premier a consisté à mener des travaux d'urgence là où il y avait un risque imminent pour les habitants ou les infrastructures, en particulier au Nord de l'île mais pas seulement. Nous avons su être réactifs et efficaces. Le second consiste à définir, avec les communes, une stratégie à plus long terme appelée « Stratégie locale de gestion intégrée de la bande côtière » (SLGIBC).

3 Que prévoira cette stratégie et quand sera-t-elle mise en œuvre ?

Elle est à construire avec les communes ! Entre des actions « classiques » de ré-ensablement des plages ou de végétalisation et d'autres plus « conséquentes » comme de nouveaux enrochements, des possibilités existent mais elles ne sont pas simples. Elles doivent surtout être étudiées afin de faire les bons choix et être priorisées. De plus, étant sur le domaine public maritime, rien ne peut être entrepris sans l'accord de l'État. Et aujourd'hui, ses critères sont clairs : des autorisations peuvent être données uniquement quand l'érosion menace la sécurité des personnes et des biens. Les discussions sont en cours et, pour l'instant, elles sont constructives. Notre anticipation de cette problématique avec la création, il y a 10 ans, de l'Observatoire du littoral, nous permet de gagner du temps. Avant la fin de l'année, je souhaite, que nous ayons défini une partie de notre stratégie. Mon objectif est clair : que notre SLGIBC soit au risque érosion ce que nos PAPI sont au risque submersion et que tous les Rétais soient correctement protégés.

Vu sur les réseaux


 @cdciledere   Communauté de communes de l'île de Ré



Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#cdciledéré**

Vous avez des questions ? On vous répond !

 Absente au forum de l'emploi saisonnier du 22 février dernier, Rachel nous demande, sur Facebook:

« Est-il possible d'obtenir plus d'informations sur les entreprises du territoire ? » 

Sur www.cdciledere.fr, dans l'onglet « Mon île, mes services » se trouve une rubrique intitulée « Économie, emploi, tourisme, taxe de séjour ».

Depuis cette page, le bouton « Découvrir les entreprises rétaises » vous permet d'accéder à l'annuaire des entreprises de l'île de Ré. Cette plateforme vous donne un bon aperçu des acteurs économiques du territoire et vous offre la possibilité d'effectuer des recherches par commune et/ou secteur d'activité. Plus de 3 700 établissements sont référencés. Pour certains, des coordonnées téléphoniques sont indiquées.

Toujours depuis la page « Économie, emploi, tourisme, taxe de séjour », un bouton « Offres d'emploi sur l'île de Ré » vous renseigne sur les recrutements en cours. Vous pouvez effectuer une recherche par commune ou bien en indiquant quelques mots-clés. Au moment de l'impression de ce magazine, 481 offres d'emploi étaient en ligne.

Enfin, sur www.cdciledere.fr, dans l'onglet « Ma Communauté de communes », vous avez la possibilité de consulter nos offres d'emploi !



Une question ?

Écrivez-nous un message privé sur notre page Facebook.

Donnez votre avis sur le magazine îliens !

Cette version du magazine de la Communauté de communes (CdC) aura bientôt deux ans, l'occasion de recueillir vos propositions d'améliorations.

Vous pouvez remplir ce formulaire et nous le retourner au 3 rue du Père Ignace à Saint-Martin-de-Ré ou par mail à communication@cc-iledere.fr. Vous pouvez également le retrouver sur notre site internet, rubrique « À la une ».

1 Recevez-vous ce magazine dans votre boîte à lettres ?

Oui Non Si vous ne recevez pas le magazine communautaire chez vous, faites le nous savoir par mail.

2 Aimeriez-vous le récupérer/consulter ailleurs ?

Si oui, où ?

3 Sur une échelle de 1 à 10, à quel point le trouvez-vous intéressant ?

Mettez une croix sur la jauge ci-dessous.



4 Dans sa version actuelle, quelles rubriques vous intéressent le plus ? (3 réponses max.)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Le récap' | <input type="checkbox"/> À la loupe |
| <input type="checkbox"/> Dans l'actu | <input type="checkbox"/> Agenda |
| <input type="checkbox"/> Bonjour... | <input type="checkbox"/> L'info des communes |
| <input type="checkbox"/> Au quotidien | <input type="checkbox"/> Préserver notre île |
| <input type="checkbox"/> Initiatives | <input type="checkbox"/> De vous à nous |
| <input type="checkbox"/> Le dossier à 180° | |

5 Voulez-vous découvrir de nouvelles rubriques ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

6 Quelles thématiques vous intéressent le plus ? (3 réponses max.)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Patrimoine, histoire | <input type="checkbox"/> Enfance, petite-enfance, adolescence |
| <input type="checkbox"/> Mobilité | <input type="checkbox"/> Mer, littoral, marais |
| <input type="checkbox"/> Logement, urbanisme | <input type="checkbox"/> Culture |
| <input type="checkbox"/> Environnement, développement durable | <input type="checkbox"/> Social, vie associative, sport |
| <input type="checkbox"/> Economie | |

7 Que recherchez-vous en priorité ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Dossiers thématiques sur les grands projets | <input type="checkbox"/> Infos sur le fonctionnement de la CdC |
| <input type="checkbox"/> Infos pratiques | <input type="checkbox"/> Portraits et témoignages d'habitants |
| <input type="checkbox"/> Infos événementielles | |

8 Les textes sont-ils... :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pas assez nombreux | <input type="checkbox"/> Suffisamment nombreux | <input type="checkbox"/> Trop nombreux |
|---|--|--|

9 Les photos sont-elles... :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pas assez nombreuses | <input type="checkbox"/> Suffisamment nombreuses | <input type="checkbox"/> Trop nombreuses |
|---|--|--|

10 4 numéros par an, est-ce... :

- | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Pas assez | <input type="checkbox"/> Suffisant | <input type="checkbox"/> Trop fréquent |
|------------------------------------|------------------------------------|--|

Pour toute autre suggestion d'amélioration, écrivez-nous à communication@cc-iledere.fr



Comment ça marche ?

La location d'une chambre chez l'habitant pour les saisonniers

Pour permettre aux travailleurs saisonniers (mais aussi aux stagiaires, alternants, etc) de se loger à prix abordable sur l'île de Ré, un dispositif de location de chambre chez l'habitant, développé par la Communauté de communes et l'association Horizon habitat jeunes, existe sur l'île de Ré.

Vous habitez sur l'île de Ré et disposez d'une chambre libre ou d'un espace indépendant à la maison ? Vous souhaitez soutenir l'économie locale ? Dans ce cas, louez une chambre à un jeune travailleur dès cet été. Vous pouvez aussi accueillir un stagiaire ou un alternant à la rentrée.

Si l'idée vous intéresse, contactez l'association Horizon habitat jeunes au **07 48 90 20 40** ou par mail à servicelogement@horizon17.org

D'abord, l'association visitera votre logement et définira, avec vous, le montant du loyer pour la location.

Vous serez ensuite mis en contact avec de potentiels locataires et bénéficierez d'un accompagnement pour vos démarches, comme pour la rédaction de la convention d'occupation.

Cette expérimentation permet aux jeunes travailleurs de se loger à prix abordable sur l'île de Ré. Elle favorise aussi le lien social entre générations.

Pour les propriétaires, elle permet d'obtenir un complément de revenus « *tout en soutenant l'économie et les entreprises du territoire* », précise Alain Pochon, vice-président délégué à l'économie.





Le Relais petite enfance, acteur clé de la parentalité

Animé par Stéphanie Longué, le Relais petite enfance de la Communauté de communes est à l'interface entre les familles, les assistantes maternelles et les tout-petits. Explications.

Fraîchement nommée responsable du Relais petite enfance (RPE) de la Communauté de communes, Stéphanie Longué n'en est pas moins une figure connue des parents de l'île de Ré.

Passée par les crèches d'Ars-en-Ré puis de la Couarde-sur-Mer, c'est elle qui aide, désormais, les familles à trouver un mode d'accueil pour leur enfant. « *Le RPE joue un rôle de guichet unique, avance-t-elle. Le but est d'aider les familles à trouver la solution la plus adaptée en fonction de leur rythme de vie et leur lieu de résidence.* »

Simulation du coût financier, aides possibles... Ce service, gratuit et sur rendez-vous, permet aux parents d'accéder à toutes les informations relatives aux modes d'accueil du territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Si la solution d'accueil chez une assistante maternelle est la plus appropriée, Stéphanie Longué accompagne les familles dans leur

fonction de parents-employeurs. Elle les renseigne sur leurs responsabilités et sur le cadre réglementaire.

Favoriser les rencontres entre assistantes maternelles

En plus des parents, le Relais petite enfance intervient auprès des 41 assistantes maternelles de l'île de Ré. Chaque semaine, des ateliers leur sont proposés.

« Le RPE joue un rôle de guichet unique »

Organisés en itinérance dans plusieurs communes de l'île, ils permettent de se rencontrer et de rompre avec l'isolement.

« *Elles travaillent depuis chez elles et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle n'est pas toujours facile à trouver* », appuie Stéphanie Longué.

Confection de pâte à modeler, ateliers peinture, lecture... Les possibilités d'activités sont nombreuses et sont, le plus souvent, orchestrées par Stéphanie. Avec sa fibre « écolo », la responsable du RPE attache une certaine importance aux sorties nature

et à la découverte de l'environnement. « *Cela fait partie du projet "écolo-crèche" de la Communauté de communes. J'ai le souhait d'inclure les assistantes maternelles dans cette dynamique.* »

Dans d'autres cas, les ateliers peuvent être animés par les assistantes maternelles. « *Mon idée est de valoriser leur savoir-faire et de les laisser animer un temps d'éveil et de partage. J'aime les amener à réfléchir sur ce qu'elles peuvent apporter aux enfants.* »

En effet, les tout-petits sont au cœur des missions du RPE puisque les ateliers organisés contribuent à leur épanouissement et à leur sociabilisation en vue de leur future entrée à l'école.

► **En pratique :** vous êtes parent ou futur parent à la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ? Appelez le 06 78 10 75 74 ou écrivez à rpe@cc-iledere.fr. Le RPE reçoit au 6 place de la République à Saint-Martin-de-Ré.

La page du GEM

Convention d'insularité : un rendez-vous manqué pour une vraie ambition scolaire !

La population rétaise augmente très légèrement mais les effectifs de nos écoles baissent d'une façon préoccupante, ils se fragilisent depuis 10 ans. Cette situation met de nouveau en évidence la nécessité de travailler avec les communes afin d'avoir un maillage du système éducatif plus proche de la réalité démographique et des spécificités territoriales. Le projet de convention d'insularité, proposée par l'Éducation Nationale, avec un moratoire de trois ans, pourrait aller dans ce sens afin de laisser à notre territoire le temps de s'organiser.

Cependant certains élus pourraient être tentés d'utiliser ce moratoire pour gagner du temps, contenter leurs administrés et cacher la réalité.

S'il est tout à fait compréhensible de vouloir conserver l'école de son village, il est urgent de ne plus raisonner sim-

plement en termes d'aménagement de territoire mais bien de prendre en compte l'intérêt des acteurs principaux que sont :

- Les enseignants, dont on parle peu mais qui souffrent d'isolement dans des écoles où ils sont seuls face à des classes à multiples niveaux.

- Les élèves dont il faut parler en tant que tel et à qui nous devons garantir la qualité des apprentissages, une vraie transmission des fondamentaux, leur bien-être et donc leur réussite scolaire. La restructuration du réseau scolaire et l'accompagnement de tous les personnels travaillant dans les écoles sont indispensables.

Les élèves, en difficulté scolaire, sont aussi fréquemment évoqués au sein de nos écoles, avec la conscience claire que les familles s'opposent catégoriquement à toute orientation dans

des structures spécialisées en dehors de l'île. Nous devons ainsi créer des dispositifs de proximité adaptés visant à sécuriser le parcours de tous les élèves favorisant ainsi leur réussite éducative notamment par la création d'une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) dans le premier et le second degré ou d'une Classe-Relais au collège.

S'agissant de la composition du comité de pilotage de cette convention d'insularité, si la communauté éducative et la Communauté de communes y sont représentées, les maires ne sont pas cités. Il est pourtant essentiel au regard des compétences de nos collectivités que chaque maire soit présent dans ce groupe de travail.

Portons enfin une vraie ambition pédagogique et éducative pour nos enfants aux côtés des enseignants !

L'insoutenable attente d'un logement !

S'il est un sujet récurrent et angoissant pour de nombreux administrés, anciens ou jeunes rétais, vivant ou travaillant sur l'île de Ré, c'est bien celui de la difficulté à se loger !

Trouver un logement locatif pour vivre à l'année n'est pas aisé, sauf à payer le prix fort dans le parc privé ou s'inscrire sur une liste d'attente pour obtenir un logement public à échéance éloignée. Le nombre des demandeurs en difficulté ne diminue pas sur notre territoire, les plaçant dans des situations socialement insupportables, voire critiques pour les plus démunis !

La Communauté de communes et les 10 communes font tout pour faire avancer les programmes de logements publics, mais c'est lent, très lent, désespérant même pour les familles en difficulté. Cette situation se traduit par des départs vers le continent avec leurs conséquences économiques et sociales: fermeture de classes dans les écoles, puis au collège, déséquilibre entre vie permanente et période touristique, manque de main d'œuvre dans les commerces, réduction de l'offre médicale et de services.

Ce bilan a pris de l'acuité avec l'attractivité touristique croissante de notre île et l'exploitation qui en est faite par les

médias et les investisseurs, réduisant de facto les disponibilités pour se loger à l'année. Ce à quoi s'ajoutent les pesanteurs juridiques: stagnation des financements, inflation des normes et des règles d'urbanisme, évaluations à n'en plus finir, difficulté de la collectivité publique à acquérir des terrains pour construire, gérer les aléas générateurs de retards, etc... Ce sont beaucoup d'arguments, mais que valent-ils face aux attentes? Que peuvent ressentir les demandeurs lorsqu'ils apprennent qu'il n'y a pas de suite donnée à leur démarche ? Chaque élu gérant le logement social en ressent de la frustration tant les efforts accomplis ne produisent que de maigres résultats! Notre propos n'est pas de laisser croire que la collectivité gère administrativement le dossier du logement sans en percevoir l'enjeu humain.

Le Plan Local pour l'Habitat en cours est à cet égard mis en œuvre avec l'objectif premier d'accélérer la réponse mais il faudra encore du temps pour livrer les nouveaux logements espérés. Que faire à présent pour lutter face à ces pesanteurs? Tout d'abord éviter deux écueils: celui de casser la dynamique touristique de notre île, pilier de l'économie locale, avec bien entendu

un souci de régulation saisonnière. puis considérer sans les différencier propriétaires privés et investisseurs sans tenir compte de la nature de la location et du niveau des revenus. Il revient aux communes et intercommunalité d'utiliser sans retard les outils législatifs, surtaxe d'habitation pour les résidences secondaires et refonte attendue de la fiscalité, pour donner le signal clair d'un changement nécessaire et urgent face aux conséquences sociales et économiques préoccupantes de la pénurie de logements. Enfin, tout faire parallèlement pour encadrer plus efficacement la location saisonnière et parvenir d'une manière raisonnable à un équilibre conciliant vie à l'année et tourisme ! Ce qui participe du bon sens : celui de la responsabilité et de la solidarité!

Le groupe GEM :

Julie Foulquier
Jean-pierre Gaillard
Didier Guyon
Patrice Raffarin
Patrick Salez

gemiledere@gmail.com

BUDGET PARTICIPATIF DE L'ÎLE DE RÉ

OFFERT
avec ce
numéro



Le kit d'économie d'eau

La Communauté de communes de l'île de Ré est heureuse de vous offrir, avec ce numéro du magazine îliens, un kit économie d'eau « Mollo sur l'eau ! », grâce à son premier budget participatif, fruit d'une collaboration entre le Comité Consultatif Citoyen (CCC) et les habitants de l'île.

L'objectif de cette action est de fournir à chaque foyer rétais un kit pour économiser l'eau potable, avec des conseils pratiques pour une utilisation responsable de l'eau.

« La Communauté de communes souhaite favoriser l'émergence de projets d'initiative citoyenne qui répondent aux besoins des habitants et à l'intérêt général. Cette expérience de démocratie participative en est un exemple concret », indique Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée à l'environnement et au développement durable.

Vos robinets sont déjà équipés en mousseurs ?

Faites profiter de ce kit à vos amis ou vos voisins ! Ensemble, faisons attention à notre consommation d'eau pour préserver cette précieuse ressource !



Plus d'info www.cdcdere.fr  